



**Dossier de candidature – Interventions pause méridienne 2026**  
**Ville de Bastia – Direction Éducation et Vie Scolaire**

**1. Informations administratives**

- Nom de l'association ou du prestataire :
- Adresse :
- Téléphone :
- Adresse mail de contact :
- SIRET / RNA :
- Nom et fonction du représentant légal :
- Nom et contact du référent de projet :

**2. Description du projet proposé**

- Intitulé de l'activité :
- Domaine(s) concerné(s) :
  - Culture (arts, expression orale, jeux coopératifs, patrimoine)
  - Citoyenneté (sensibilisation aux thèmes de l'inclusion, la mixité, l'intergénérationnel)  
Bain immersif en langue et culture corses
  - Santé et bien-être (hygiène, nutrition, prévention, gestion des émotions)  
Sport et motricité (coordination, jeux collectifs, sports émergents)
  - Écologie et nature (biodiversité, développement durable, jardinage)  
Numérique responsable (sensibilisation, outils éducatifs)
  - Autre (précisez) : \_\_\_\_\_
- Objectifs pédagogiques (max. 3) :
  - 1.
  - 2.
  - 3.
- Description détaillée de l'atelier :  
(contenu, déroulé-type, matériel utilisé, besoins logistiques)

**3. Organisation et calendrier**

- Nombre de séances/semaine proposé (à compléter) :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

#### **4. Éléments financiers**

- Tarif horaire demandé (tous frais et taxes compris) :

#### **5 Engagements et obligations**

- Respecter la réglementation relative aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), notamment les taux d'encadrement (1 adulte pour 18 enfants de 6-11 ans).
- Assurer la régularité des interventions (remplacements anticipés à prévoir en cas d'absence).
- Se conformer aux règles de sécurité, d'hygiène et d'accueil des enfants à besoins particuliers.
- Informer la Ville de Bastia de toute modification du projet ou des intervenants.

#### **7. Suivi et évaluation du projet**

- Un bilan qualitatif et quantitatif devra être fourni en fin de cycle.
- Des visites d'ateliers pourront être réalisées par la Ville.
- La qualité de l'animation, l'adéquation au public et la continuité pédagogique seront des éléments clés d'évaluation.

#### **8. Critères de sélection des projets**

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Cohérence avec les objectifs du PEDT et des thématiques définies
- Pertinence pédagogique du contenu proposé
- Expérience et qualifications des intervenants
- Viabilité financière (coût/atelier, cofinancements éventuels)
- Qualité du dossier (complétude, précision)

## **9. Engagement du porteur de projet**

Le porteur de projet certifie l'exactitude des informations fournies et s'engage à respecter le cahier des charges du présent appel à projets. Il accepte les conditions de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation définies par la Ville de Bastia.

Il a pris connaissance du protocole en cas de suspicion de maltraitance et s'engage à appliquer la procédure à suivre.

## **10. Pièces à joindre**

- Le présent document de candidature complété
- Statuts de l'association
- Situation au répertoire SIRENE datant de moins de 3 mois (pour les associations) ; ou l'extrait K BIS (pour les prestataires)
- Attestation d'assurance RC en cours de validité
- RIB
- CV ou fiche des intervenants avec diplômes et/ou carte PRO au regard des activités proposées

### **Retour du dossier complet avant le 30 septembre 2025**

#### **Dossiers à envoyer :**

Par mail : [pjl@bastia.corsica](mailto:pjl@bastia.corsica)

Par courrier : Ville de Bastia – Direction de l'Éducation et de la Vie Scolaire (Pôle Jeunesse et Loisirs)

Avenue Pierre Giudicelli- 20410 Bastia Cédex

**Pour tous renseignements administratifs relatifs à la procédure de l'appel à projets et à l'élaboration des dossiers de candidature, une demande pourra être adressée**

- par e-mail au service : [pjl@bastia.corsica](mailto:pjl@bastia.corsica)
  - par téléphone au 04 95 55 95 74
- Ou 04 95 55 95 82 ou 06 20 63 77 66

**⚠** Tout dossier incomplet ou transmis hors délai sera déclaré irrecevable.